

● (1200)

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, je tiens tout d'abord à affirmer à la Chambre que ces rapports n'ont certes pas été mis aux oubliettes. En fait, un travail considérable a été accompli et se poursuivra en vue de donner suite de façon globale aux rapports Lambert et D'Avignon.

Pour ce qui est des sociétés de la Couronne elles-mêmes, je sais que la Chambre s'intéresse énormément à la question et un bill a déjà été déposé. Il a fait l'objet de nombreuses critiques constructives. Je sais que les députés de tous les partis s'intéressent beaucoup à la question; j'ai lu récemment un discours que prononçait à ce sujet le député de Wellington-Dufferin-Simcoe. Je tiens à assurer aux députés que je vais présenter à mes collègues des propositions concernant les sociétés de la Couronne très bientôt, j'entends d'ici quelques jours.

\* \* \*

### L'ACCÈS À L'INFORMATION

#### LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX BESOINS DU TIERS MONDE

**M. Bill Clarke (Vancouver Quadra):** Madame le Président, ma question qui s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures porte sur la lettre qu'il a adressée dernièrement à un certain nombre de ses «chers amis» et à laquelle était joint un questionnaire intitulé «Étude n° T.0061». Dans cette lettre, le ministre s'efforce de connaître le point de vue de divers porte-parole de l'opinion publique canadienne. Une première étape vise à «sensibiliser davantage les Canadiens aux besoins du Tiers monde.»

J'aimerais savoir combien de ces questionnaires ont été adressés. Je voudrais aussi savoir s'ils sont envoyés dans tout le pays et de quelle façon leurs destinataires ont été sélectionnés. Le ministre pourrait peut-être nous dire si ces questionnaires remplacent la coûteuse campagne d'information qui a été menée dernièrement.

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, afin de préparer le terrain pour une campagne d'information publique, j'ai décidé, il y a quelques mois, d'effectuer un vaste sondage d'opinion par interviews des Canadiens afin de pouvoir mieux planifier la campagne en question. Les résultats de cette campagne nous sont parvenus et je les ferai connaître prochainement au public et aux députés naturellement.

Le questionnaire auquel le député fait allusion est le même que celui qui a été adressé à un échantillon représentatif de porte-parole de l'opinion publique canadienne. Il vient compléter l'autre questionnaire établi plus scientifiquement. Les résultats de ce sondage seront également divulgués ultérieurement.

**M. Clarke:** Madame le Président, le ministre a visiblement plus confiance dans les postes que certains d'entre nous. Le questionnaire a été posté le 6 novembre et on demande aux destinataires de le renvoyer avant le 12 du mois. J'aimerais

### Questions orales

savoir combien de questionnaires le ministre a déjà reçus et à quelle date il compte faire part des résultats à la Chambre.

**M. MacGuigan:** Madame le Président, le questionnaire le plus important est celui qui a été réalisé scientifiquement et dont les résultats seront rendus publics d'ici une semaine ou deux. Quant à l'autre, auquel fait allusion le député, et qui demande leur avis à des porte-parole de l'opinion publique, nous en divulguerons les résultats lorsque nous jugerons que nous avons reçu un échantillon suffisamment représentatif de réponses.

\* \* \*

### LA LOI SUR LES INDIENS

#### LA DISCRIMINATION CONTRE LES FEMMES INDIENNES

**M. Lorne McCuish (Prince George-Bulkley Valley):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Prononçant un discours préparé à l'avance, devant le comité permanent des Affaires indiennes et du Nord canadien, le 18 novembre dernier, le ministre a déclaré ceci:

A la demande des conseils de bandes, j'ai accepté, l'été dernier, de suspendre certains articles de la loi sur les Indiens, qui lésaient les femmes indiennes.

Le ministre veut-il nous faire comprendre qu'il est disposé à permettre que l'on pratique la discrimination sexuelle contre les femmes indiennes et qu'on en fasse des citoyens de troisième ordre simplement si un conseil de bande en exprime le désir?

**L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Madame le Président, les insinuations cachées dans cette question sont plutôt insultantes pour tous les chefs des conseils de bandes, car, foncièrement—j'ai agi conformément à notre engagement et, si je ne m'abuse, conformément à la position adoptée par les députés de l'opposition—mon initiative visait simplement à promouvoir une plus grande autonomie des Indiens dans l'administration de leurs propres affaires.

Essentiellement, si le chef et le conseil de la bande me demandent officiellement d'utiliser mes pouvoirs en vertu de l'article 4 de la loi sur les Indiens pour suspendre des mesures réputées discriminatoires et prévues dans l'article 12 au sujet d'une Indienne qui épouse un non-Indien, je m'exécute sur réception de cette demande officielle. Le gouvernement veut de cette façon faire comprendre aux Indiens que pour ce problème particulier, ce sont eux qui prennent la décision. En outre, leur décision sera respectée et il leur sera possible de régler la question sans l'intervention de non-Indiens.

**M. McCuish:** Madame le Président, le ministre est en train de dire en fait qu'il souscrit aux mesures négatives que voudra adopter un conseil de bande. Je me demande s'il ferait de même à Hamilton, sa ville d'origine. Si le maire et le conseil de cette ville décidaient de retirer à leurs concitoyennes le droit de devenir propriétaires foncières ou de voter, souscrirait-il à cette mesure et accorderait-il son appui au maire et à son conseil? Dans la négative, comment explique-t-il qu'il fasse valoir les droits et privilèges des femmes de Hamilton et qu'il néglige ceux des femmes de Grassy Plains?